

Présents : 7

Excusés : 4

Absents : 0

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

Approbation du compte rendu du : 16/09/225

Pour = 7 Contre = 0 Abstention = 0

Ordre du jour

I – Bilan travaux Mairie

L'inauguration des travaux de réalisation de 2 appartements en lieu et place de l'école maternelle s'est déroulée le 27 septembre 2025. A compter du 1^{er} octobre, les locataires choisis par la commission compétente, ont pris possession de leur logement respectif. Des travaux de finition restent à ce jour à réaliser. Les réservations des box de parking restent à matérialiser de manière efficace et la moins onéreuse.

Le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour sa participation et le dévouement de chacun pour la bonne organisation de cette réception.

L'emprunt de 130 000.00 €, contracté à la « Caisse d'Épargne Bourgogne Franche Comté » est aujourd'hui effectif, puisque le déblocage des fonds est intervenu comme prévu le 16/10/2025. Ceci permettra de solder les montant des travaux réalisés.

Les demandes de versement des subventions sont en cours. D'ores et déjà, nous ne toucherons pas le versement du SYDED, car l'enveloppe 2025 est totalement consommée. Les 2 autres demandes de versement sont en cours.

II – Bilan travaux de voirie

Les travaux sur le chemin du « Breuil » sont maintenant réalisés. A ce jour, restent quelques petites retouches sur ces travaux qui sont programmés très prochainement. Le coût global de ces travaux s'élève à **44 032,80 € TTC**.

III – Délibérations diverses

Le Maire présente les délibérations suivantes :

- Recensement de la population

Décalée d'une année (Covid) le Maire propose à l'assemblée, la nomination par arrêté des personnes chargées d'effectuer les opérations de recensement de la population de notre commune, à savoir :

Madame Nelly ROUSSY – Coordonnatrice Communale

Madame Marie-Hélène RETORNAZ – Agent recenseur

Décision du conseil :

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

- Approbation du montant de l'attribution de compensation (AC) 2025 définitive soit 1 817,00 €

Décision du conseil :

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

- Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de bois pour l'année 2026

Le Maire présente au conseil la proposition de l'agent ONF, concernant les coupes de bois destinées à être vendues façonnées par contrat d'approvisionnement. Sont concernées pour 2026, les parcelles 31_r, 18, 20, et 21. De ces travaux d'exploitation, découleront les travaux d'affouage pour la saison 2026.

Décision du conseil :

Pour = 7

Contre = 0

Abstention = 0

IV – Questions diverses

Une dépense imprévue mais indispensable est intervenue au cours du mois de septembre, il s'agit de l'équipement défibrillateur situé dans le hall mairie. Il s'avère que les électrodes (adultes & pédiatriques) dépassent la date où elles peuvent être utilisées. De même, la batterie de l'appareil doit être remplacée (tous les 4 ans) afin de retrouver un appareil opérationnel en cas de besoin. Coût de cette mise à jour = 578.40 €. Voir copie facture.

Les recettes « location salle » et Affouage 2025, à savoir :

L'ordre du jour épuisé, le président lève la séance à 21h30.

La Secrétaire

Le Maire